

**C O M M U N E D ' A M B È S**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2024 À 18H30**

Nombre membres élus : 23  
Nombre membres élus en exercice : 23  
Présents : 16  
Représentés : 06  
Votants : 22  
Absents : 01

Date de la convocation :  
21 novembre 2024

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'envoi en  
Préfecture le :

Et de la publication en ligne le :

Le Conseil Municipal d'Ambès,  
Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville sous la  
Présidence de M. Gilbert DODOGARAY, Maire.

**PRÉSENTS :** Gilbert DODOGARAY, Maire ;  
Rémi PIET, Isabelle BESSE, Muriel JOLIVET, Christian LAPEYRE, Pearl  
HIPPOLYTE, adjoints au Maire ;  
Dominique JOLIVET, Sophie PARADOT, Marie-Pierre FETIS, Franck  
DUMARTIN, Christophe BOURDIEU, Enzo BORTOLATO, Sandrine  
VILLENAVE, Romain RITOU, Jean-Pierre MAZZON, Catherine LABARRERE,  
conseillers municipaux.

**ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(S) :** Nicolas MUZOTTE donne procuration à Pearl  
HIPPOLYTE, Christiane HIPPOLYTE donne procuration à Dominique  
JOLIVET, Catherine RODRIGUEZ donne procuration à Rémi PIET, Antoine  
VIGNAUD donne procuration à Enzo BORTOLATO, Marine SAAD donne  
procuration à Gilbert DODOGARAY, Eléonore LAPORTA donne procuration à  
Romain RITOU

**ABSENT(S) :** Jean-Noël ELIPE

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Pearl HIPPOLYTE

**DÉLIBÉRATION N° 072 11 2024 – DIRECTION GÉNÉRALE – PROMESSE DE VENTE DE LA  
PARCELLE SECTION AK NUMÉRO 114 SISE 10 AVENUE BRANLY**

*Présentation par M. le Maire*

Monsieur Arnaud DUTHIL, responsable de développement foncier chez ID&AL GROUPE, présente au  
Conseil Municipal le projet immobilier prévu sur les parcelles des anciens garages DECOUT.

Le projet consiste en la réalisation, sur les parcelles appartenant à Monsieur DECOUT, cadastrées section  
AK numéros 115, 116, 117, 278, 450 et 451, ainsi que sur la parcelle appartenant à la Commune d'Ambès  
cadastrée section AK numéro 114 d'une superficie totale d'environ 136 m<sup>2</sup>, d'une opération immobilière  
qui comprendra une résidence intergénérationnelle d'environ 40 logements, un local commercial et des  
places de stationnement en rez-de-chaussée, représentant environ 2 450m<sup>2</sup> de surface de plancher.

Aussi, la société ID&AL GROUPE propose à la Ville d'Ambès l'acquisition du bien sis 10 avenue Branly,  
cadastrée section AK numéro 114.

L'entrée en jouissance du bien aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente.

À la prise de jouissance du bien par ID&AL GROUPE, il devra être libre de toute location, occupation,  
droit, bien et objet mobilier.

Au regard de la constructibilité prévisionnelle basée sur le PLU 3.1, 11<sup>ème</sup> modification de Bordeaux  
Métropole, ID&AL GROUPE propose d'acquérir le bien au prix de 30 000 €.

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDÉRANT** que le Conseil Municipal doit accepter la proposition d'acquisition d'ID&AL GROUPE  
avant la signature d'une promesse de vente précédant la vente constituée sous réserve de la réalisation des  
conditions suspensives mentionnées dans le document ci-annexé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la proposition d'acquisition d'ID&AL GROUPE portant sur la parcelle appartenant à la  
Commune d'Ambès, sis 10 avenue Branly, 33810 AMBÈS, cadastrée section AK numéro 114 d'une  
superficie totale d'environ 136 m<sup>2</sup>, au prix de 30 000 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la promesse de vente et tout document afférent à cette  
opération.

Fait et délibéré le 27 novembre 2024  
Pour expédition conforme.

Le Maire,  
Gilbert DODOGARAY

